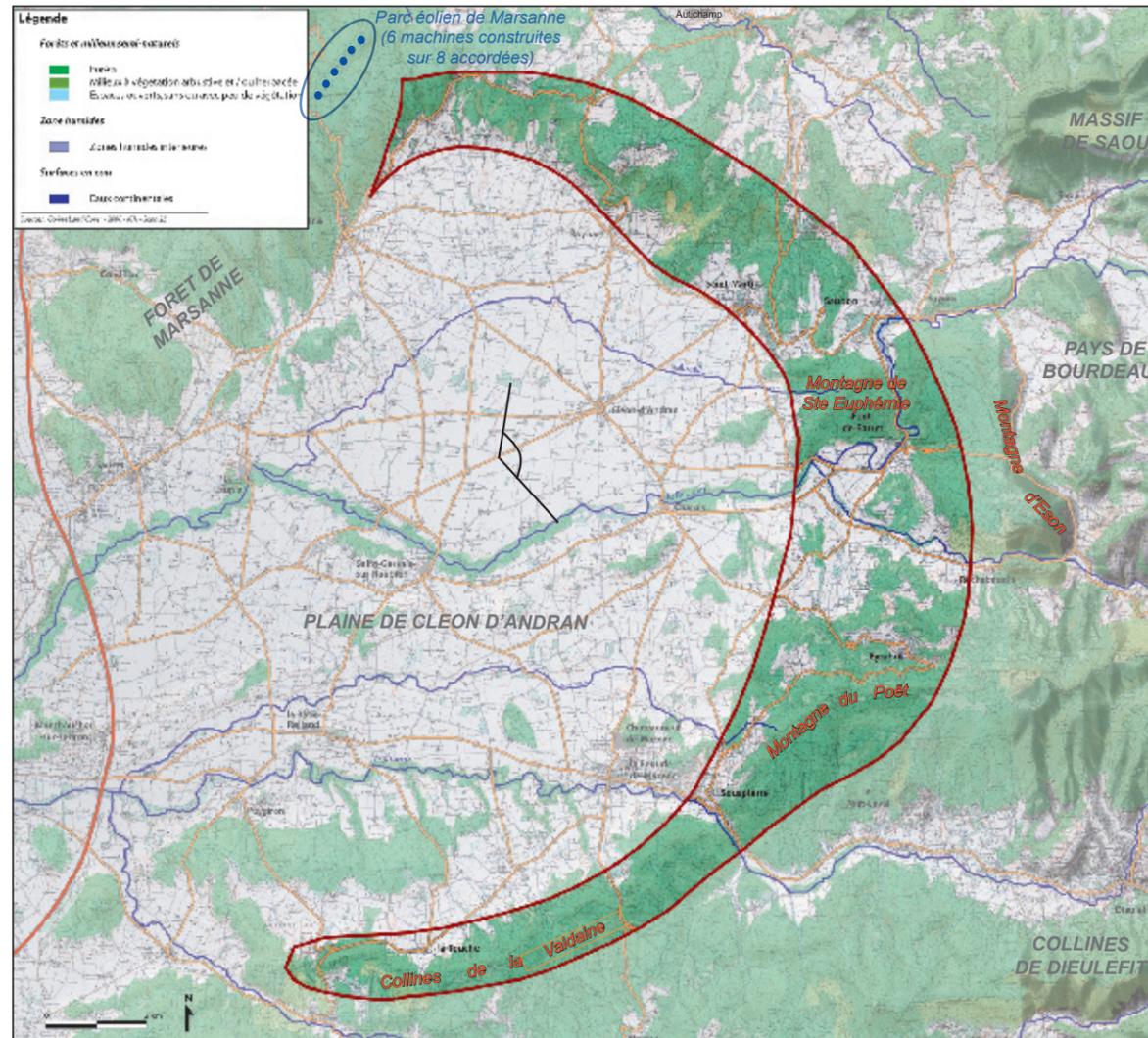


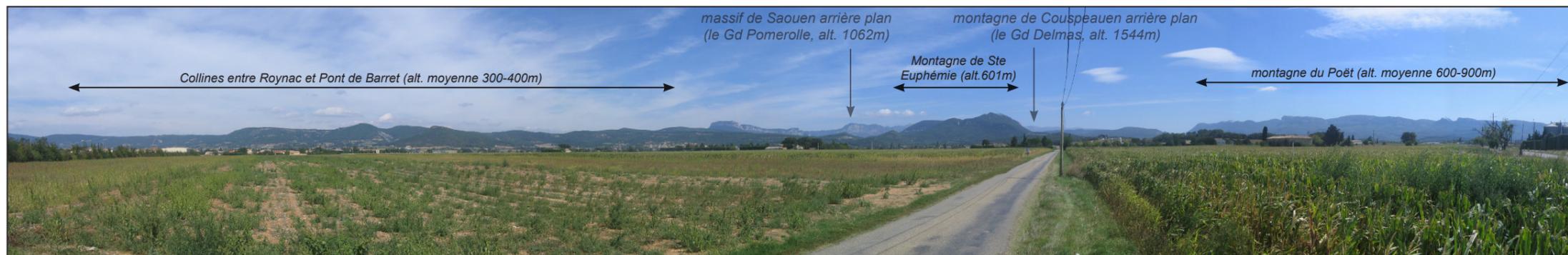
Situation de l'ensemble paysager dans le département et par rapport aux autres ensembles étudiés



Carte de l'organisation de l'ensemble paysager (et localisation du cliché, ci-dessous).

Cet ensemble paysager remarquable est constitué uniquement de collines et de montagnes organisées sous la forme d'un arc montagneux autour de la plaine de Cléon d'Andran. Cet arc joue le rôle de cadre montagneux pour l'ensemble paysager remarquable de la Plaine de Cléon d'Andran.

Les montagnes des Côtières de la Bégude Puy St Martin représentent les premiers reliefs d'un ensemble montagneux qui s'étend depuis la plaine de Cléon jusqu'aux Alpes. Ces côtières présentent des silhouettes très différentes les unes des autres (collines, montagnes pointues, affleurements rocheux,...) et sont aisément reconnaissables, ce qui en fait des repères paysagers de premier ordre lorsque l'on se trouve dans la plaine de Cléon d'Andran.



Vue panoramique depuis la plaine de Cléon d'Andran sur l'arc des côtières de la Bégude Puy St Martin.

Méthode

PREMIERE MESURE DE L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE DANS SON CONTEXTE REGIONAL OU DEPARTEMENTAL

INTERETS : appréhender le contexte paysager général et connu et apprécier l'étendue de l'aire d'étude par rapport à des unités paysagères ou des ensembles paysagers recensés.

- Cartographier les ensembles paysagers ou les unités paysagères connus et repertoriés dans les atlas paysagers ou inventaires des paysages.
- Synthétiser les études déjà menées sur le territoire étudié.
- Localiser l'aire d'étude au sein de ces ensembles paysagers ou unités paysagères connus.

Outils

CARTE(S) DE SITUATION

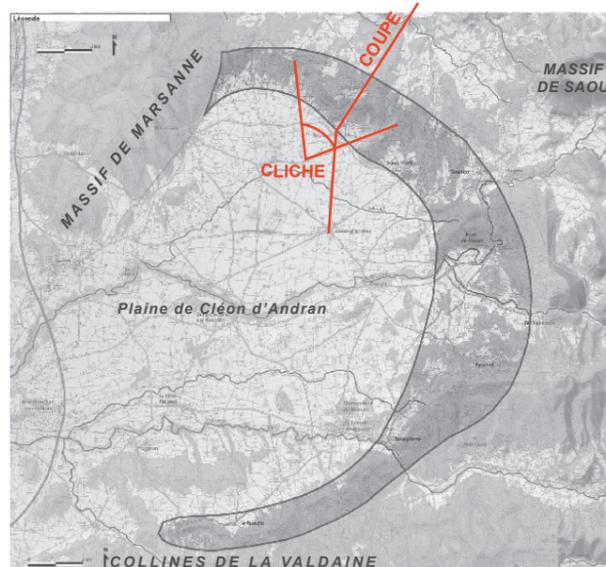
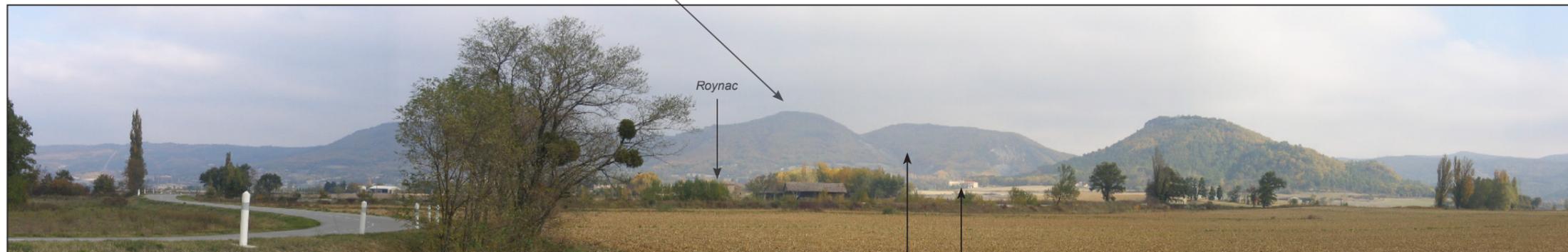
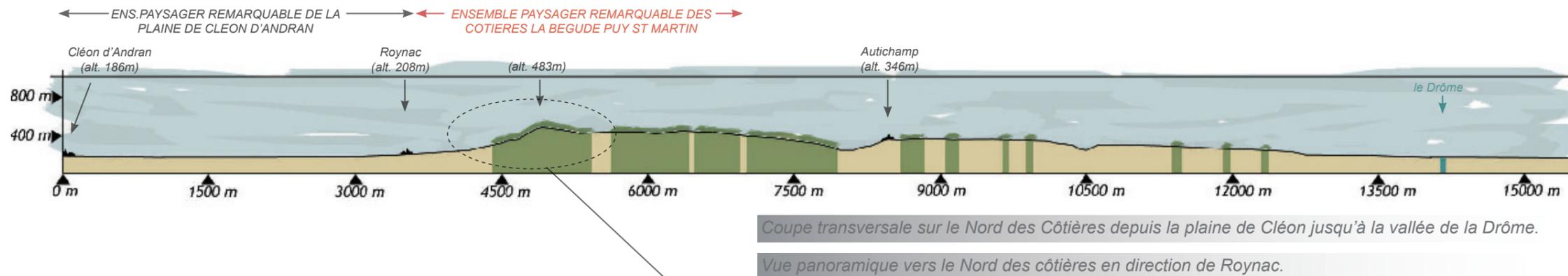
- Situation de l'ensemble paysager concerné dans le département et vis à vis des autres ensembles paysagers : limites départementales, fleuves, axes routiers et boisements principaux, parcs éoliens existants, autorisés,...

→ Sources : cartes topographiques à l'échelle 1/25 000ème, Schéma éolien du département, Atlas de l'Environnement en Rhône-Alpes, photographies, visites de terrain,...

PHOTOGRAPHIES PANORAMIQUES

- Premières illustrations des formes de paysages et des grandes orientations visuelles (attention aux angles de vues trop larges qui ont tendance à étirer les lignes du paysage).

Les premiers reliefs au Nord de la plaine de Cléon d'Andran prennent la forme de petites collines bien marquées qui se détachent nettement de la topographie de la plaine. Elles sont presque entièrement boisées, si bien qu'elles se distinguent clairement du paysage agricole et ouvert de la plaine.



Depuis la plaine, on peut individualiser chaque colline et se repérer facilement par la silhouette propre à chacune. D'autre part, elles jouent un rôle très important pour l'ensemble paysager de la Plaine de Cléon d'Andran, car elles constituent un premier horizon montagneux sur lequel se détachent les structures paysagères de la plaine (ripisylve, arbres isolés, haies brise vent, habitat,...); ces dernières devenant alors beaucoup plus lisibles.

Bien que ces collines soient peu élevées (300-400m) elles demeurent peu ou pas habitées car les pentes sont fortes. L'habitat est donc parfois localisé en piémont mais surtout dans la Plaine de Cléon d'Andran, là où les sols se prêtent facilement à une exploitation par l'agriculture. Le Nord de l'ensemble paysager remarquable des Côtières La Bégude Puy-St-Martin, est donc très faiblement faiblement habité ce qui sera le cas également du reste de l'ensemble paysager. En réalité, ce dernier constitue plus un écran montagneux pour la plaine de Cléon, qu'un véritable territoire à part entière ou un même Pays. Ceci dit, il est indissociable du paysage de la Plaine de Cléon.

APPRECIATION DE L'ECHELLE ET DES DIMENSIONS DU PAYSAGE

- Apprécier de quelles façons le relief façonne le paysage, crée un environnement particulier, voire s'impose comme un cadre de premier ordre.
- Evaluer par des coupes de terrain les amplitudes du relief et les distances réelles (dimensions horizontales par rapport aux dimensions verticales).
- Introduire l'objet éolien, ses dimensions et les éventuels parcs éoliens existants (même au delà des «limites» de l'ensemble paysager lui-même).
- Localiser ces dimensions exceptionnelles sur les coupes de terrain.

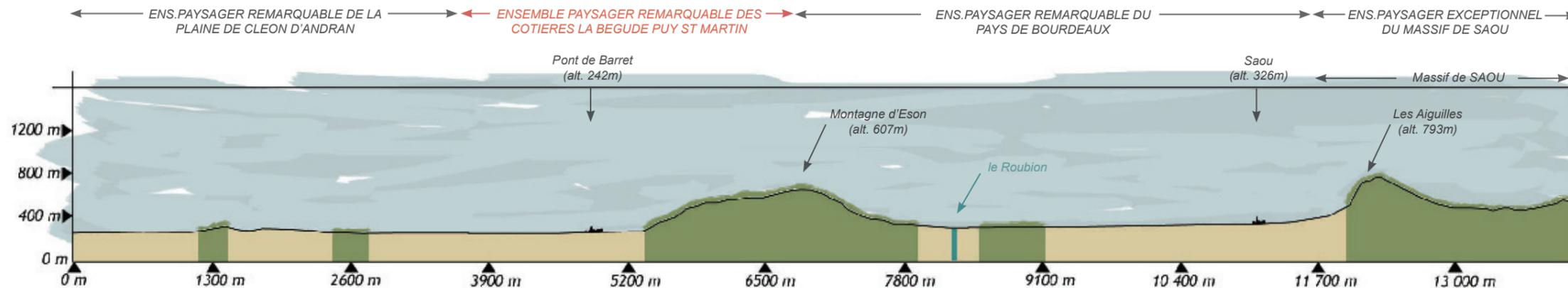
Outils

COUPES DE TERRAIN ET VUES PANORAMIQUES CORRESPONDANTES

- Les coupes permettent de mettre en relation l'échelle horizontale du paysage (celle du parcours, de la route) avec son échelle verticale (hauteurs, repères). Elles permettent ainsi de mesurer les dimensions, d'appréhender l'échelle du paysage et de donner un rapport de proportion entre les différentes composantes paysagères (le choix du rapport d'échelle est important pour accentuer ou non un caractère particulier du relief: 1 pour 1, 1 pour 2,...).
- Il est important qu'elles représentent les paysages ouverts et fermés (parcelles cultivées / parcelles boisées).
- Les vues panoramiques sont à mettre en relation avec les coupes correspondantes afin de montrer les grandes orientations visuelles et la profondeur des champs de vision majeurs.
- La confrontation coupes / vues panoramiques, permet de différencier les impressions visuelles et les dimensions réelles d'un territoire.

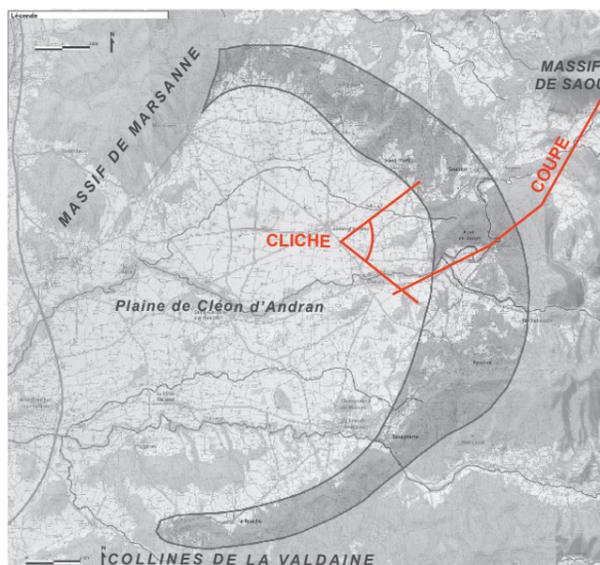
→ Sources: cartes topographiques (1/25 000ème), visites de terrain...

La seconde forme de reliefs qui constituent les côtières sont des petites montagnes (600m en moyenne) peu élevées aux sommets pointus (Montagnes d'Eson et de Ste Euphémie). Elles s'élèvent à l'Est de la Plaine de Cléon dans le direction du massif de Saou et de la Montagne de Couspeau.
On rencontre également la grande Montagne du Poët qui se différencie par sa silhouette tabulaire et sa ligne de crête dessinée par des affleurements rocheux.



Coupe transversale sur l'Est des Côtières depuis la plaine de Cléon jusqu'au massif de Saou.

Vue panoramique sur l'Est des côtières en direction du massif de Saou.



Les montagnes de Ste Euphémie et d'Eson servent autant de cadre paysager au village de Pont de Barret, qu'elles constituent des repères paysagers importants à l'échelle de la Plaine de Cléon d'Andran.

La Montagne du Poët n'est pas sans rappeler la silhouette du massif de Saou avec ses affleurements rocheux et son piémont densément boisé, à cette différence que son altitude moyenne est moins importante (de 600 à 963m). Il n'en reste pas moins que la Montagne du Poët est très présente dans le paysage de la Plaine de Cléon car elle se situe juste en limite.

APPRECIATION DE L'ECHELLE ET DES DIMENSIONS DU PAYSAGE

- Apprécier de quelles façons le relief façonne le paysage, crée un environnement particulier, voire s'impose comme un cadre de premier ordre.
- Evaluer par des coupes de terrain les amplitudes du relief et les distances réelles (dimensions horizontales par rapport aux dimensions verticales).
- Introduire l'objet éolien, ses dimensions et les éventuels parcs éoliens existants (même au delà des «limites» de l'ensemble paysager lui-même).
- Localiser ces dimensions exceptionnelles sur les coupes de terrain.

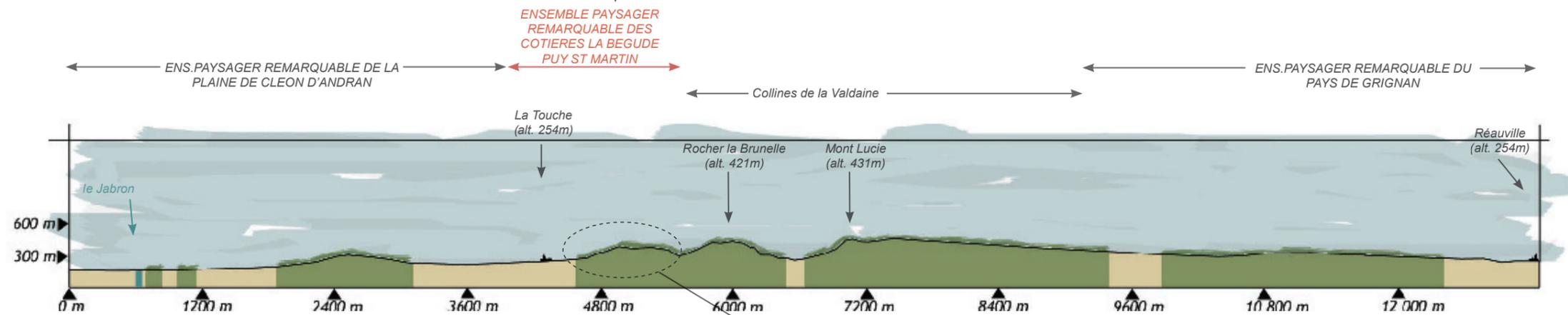
Outils

COUPES DE TERRAIN ET VUES PANORAMIQUES CORRESPONDANTES

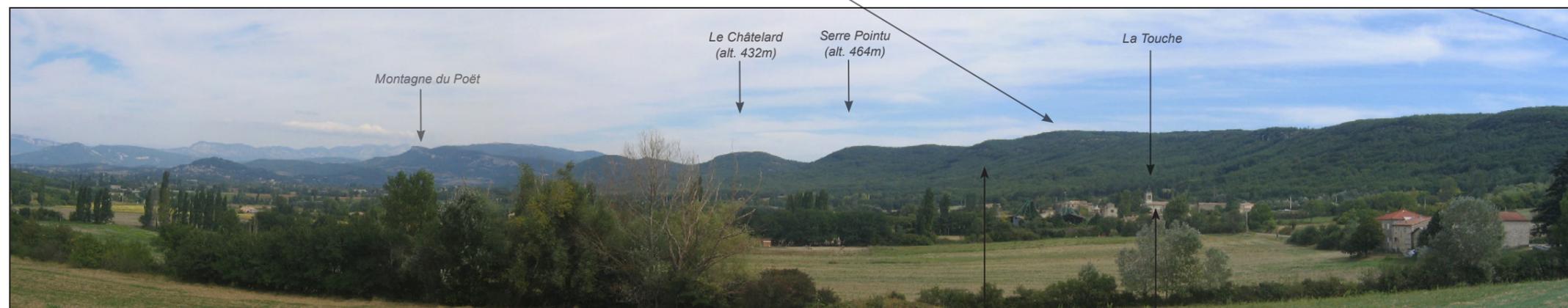
- Les coupes permettent de mettre en relation l'échelle horizontale du paysage (celle du parcours, de la route) avec son échelle verticale (hauteurs, repères). Elles permettent ainsi de mesurer les dimensions, d'appréhender l'échelle du paysage et de donner un rapport de proportion entre les différentes composantes paysagères (le choix du rapport d'échelle est important pour accentuer ou non un caractère particulier du relief: 1 pour 1, 1 pour 2,...).
- Il est important qu'elles représentent les paysages ouverts et fermés (parcelles cultivées / parcelles boisées).
- Les vues panoramiques sont à mettre en relation avec les coupes correspondantes afin de montrer les grandes orientations visuelles et la profondeur des champs de vision majeurs.
- La confrontation coupes / vues panoramiques, permet de différencier les impressions visuelles et les dimensions réelles d'un territoire.

→ Sources: cartes topographiques (1/25 000ème), visites de terrain...

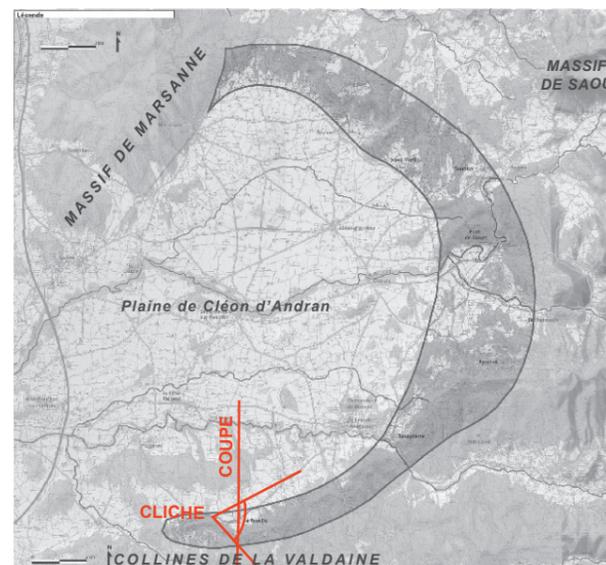
La dernière forme de relief des Côtières est constituée, au Sud, par une suite de collines entièrement boisées et dépourvues de toute forme d'habitat. Les pentes sont plus douces qu'au Nord des Côtières, les collines sont aussi moins individualisées, si bien que depuis la Plaine de Cléon d'Andran, on perçoit plus un plateau ondulé.



Coupe transversale sur le Sud des Côtières depuis la plaine de Cléon jusqu'aux collines de la Valdaine.



Vue panoramique sur le Sud des côtières à la hauteur du village de la Touche.



Ces collines sont donc moins lisibles individuellement que pour l'ensemble qu'elles constituent. A l'échelle du paysage de la Plaine de Cléon, leur présence et leur lisibilité sont donc moins grandes que les montagnes et les collines du Nord et de l'Est de l'ensemble paysager des Côtières de la Bégude Puy St Martin.

Les villages de Chambaud, La Touche ou Portes-en-Valdaine sont tous implantés au pied de ces collines qui leur servent d'écrin paysager.

APPRECIATION DE L'ECHELLE ET DES DIMENSIONS DU PAYSAGE

- Apprécier de quelles façons le relief façonne le paysage, crée un environnement particulier, voire s'impose comme un cadre de premier ordre.
- Evaluer par des coupes de terrain les amplitudes du relief et les distances réelles (dimensions horizontales par rapport aux dimensions verticales).
- Introduire l'objet éolien, ses dimensions et les éventuels parcs éoliens existants (même au delà des « limites » de l'ensemble paysager lui-même).
- Localiser ces dimensions exceptionnelles sur les coupes de terrain.

Outils

COUPES DE TERRAIN ET VUES PANORAMIQUES CORRESPONDANTES

- Les coupes permettent de mettre en relation l'échelle horizontale du paysage (celle du parcours, de la route) avec son échelle verticale (hauteurs, repères). Elles permettent ainsi de mesurer les dimensions, d'appréhender l'échelle du paysage et de donner un rapport de proportion entre les différentes composantes paysagères (le choix du rapport d'échelle est important pour accentuer ou non un caractère particulier du relief: 1 pour 1, 1 pour 2,...). Il est important qu'elles représentent les paysages ouverts et fermés (parcelles cultivées / parcelles boisées).
- Les vues panoramiques sont à mettre en relation avec les coupes correspondantes afin de montrer les grandes orientations visuelles et la profondeur des champs de vision majeurs.
- La confrontation coupes / vues panoramiques, permet de différencier les impressions visuelles et les dimensions réelles d'un territoire.

→ Sources: cartes topographiques (1/25 000ème), visites de terrain...

Les « 7 Familles du Paysage en Rhône-Alpes »

Les paysages agraires sont ceux que l'on assimile d'abord à des espaces façonnés et gérés par l'activité agricole, habités visiblement par l'homme de façon permanente.

L'activité humaine se traduit par la présence de champs cultivés, de prairies clôturées, de constructions ou d'ensembles bâtis. Le mode d'assemblage de ces éléments constitue des structures paysagères complexes, qui varient selon la géographie et l'histoire locale.

(extrait de la brochure éditée par la DIREN Rhône-Alpes (2005))

L'activité agricole de la plaine de Cléon s'étend jusqu'au pied des Côtières lorsque le relief le permet.



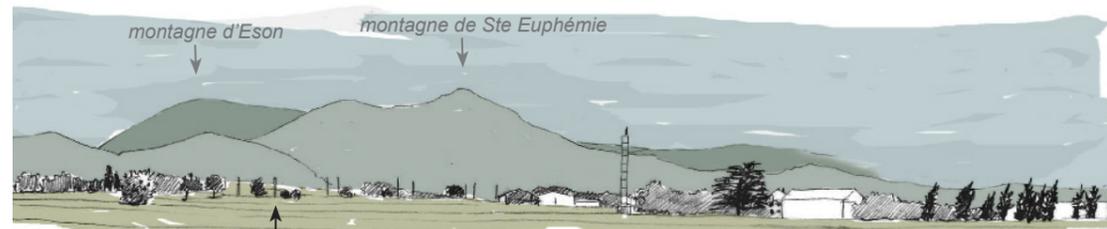
montagne du Poët

Les Côtières de la Bégude Puy St Martin représentent plus un ensemble paysager au sens géographique du terme, plutôt qu'un territoire. En effet, l'habitat y est faible et se concentre au pied des reliefs, à la limite avec l'ensemble paysager de la Plaine de Cléon.

Quelle que soit leur localisation, les montagnes qui constituent les Côtières forment toujours des barrières visuelles aux vues depuis la Plaine de Cléon d'Andran. Elles mettent en valeur toutes les formes paysagères de la plaine, aussi bien les structures végétales, que les différentes formes de bâtis, les pylônes et a fortiori d'éventuelles éoliennes. Leur rôle est donc de premier ordre car il s'agit d'un rôle de révélateur.

L'épaisseur des Côtières l'habitat est surtout constituée de fermes isolées qui se détachent au milieu des boisements.

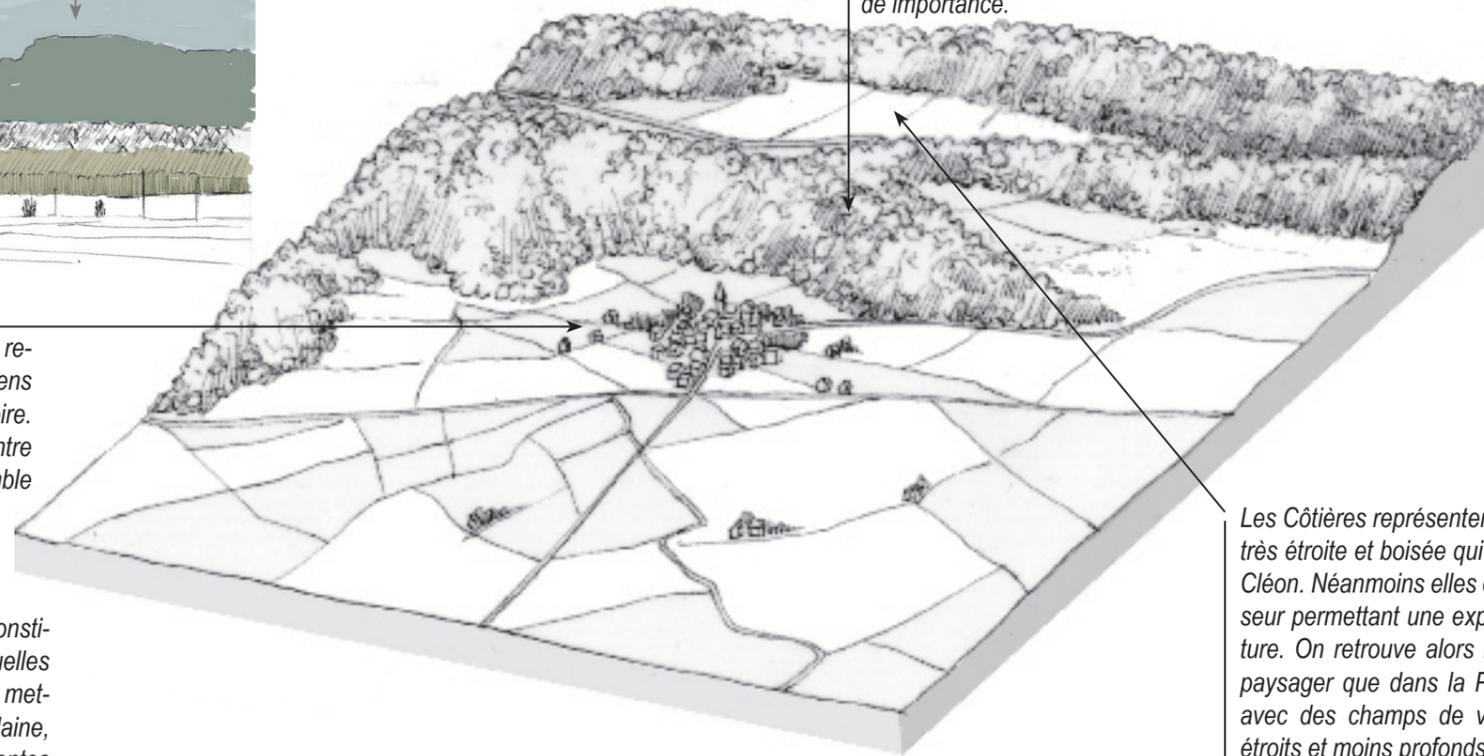
L'Ouest des Côtières La Bégude Puy-St-Martin, à hauteur de Pont-de-Barret.



montagne d'Eson

montagne de Ste Euphémie

Les reliefs sont très souvent recouverts de grandes forêts de feuillus et parfois de conifères. Les versants visibles depuis la Plaine de Cléon sont toujours boisés si bien qu'ils forment des arrière-plans sur lesquels se détachent toutes les structures paysagères de la Plaine de Cléon, en particulier celles liées à l'agriculture (bâti, haies brise vents, arbres isolés,...). Les Côtières de la Bégude Puy St Martin sont donc indissociables des champs de vision depuis la Plaine de Cléon, d'où leur grande importance.



Les Côtières représentent une bande de relief très étroite et boisée qui encadre la Plaine de Cléon. Néanmoins elles ont parfois une épaisseur permettant une exploitation par l'agriculture. On retrouve alors le même vocabulaire paysager que dans la Plaine de Cléon mais avec des champs de vision beaucoup plus étroits et moins profonds.



L'épaisseur agricole des Côtières entre Puy-St-Martin et Soyans.

Méthode

ETUDE DES COMPOSANTES PAYSAGÈRES ET ORGANISATION DU TERRITOIRE

INTERETS : aborder la question des rapports d'échelle entre les différentes composantes paysagères (bâti, bois, haies brise vent,...).

- Etudier les structures végétales (formes, répartition, rôles, échelle,...).
- Etudier les formes que prend l'agriculture.
- Etudier l'implantation du bâti et des principaux axes de communication.

Outils

BLOC DIAGRAMME DE PRINCIPE

■ Le bloc diagramme permet d'interpréter les caractéristiques de l'ensemble paysager sous forme de croquis en 3 dimensions. Le bloc ne doit pas représenter une partie de territoire précisément mais doit être représentatif de l'organisation et de l'occupation du sol du territoire étudié.

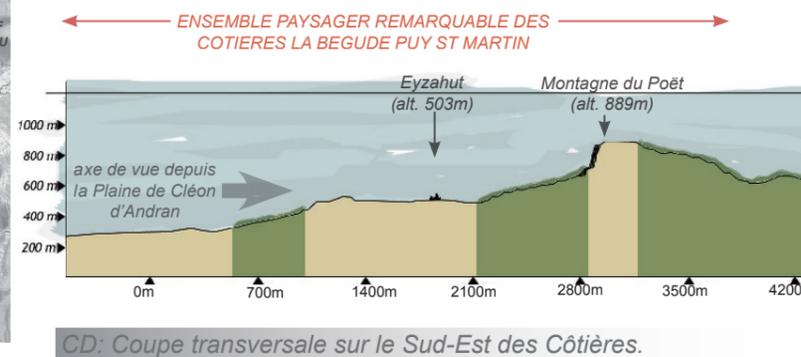
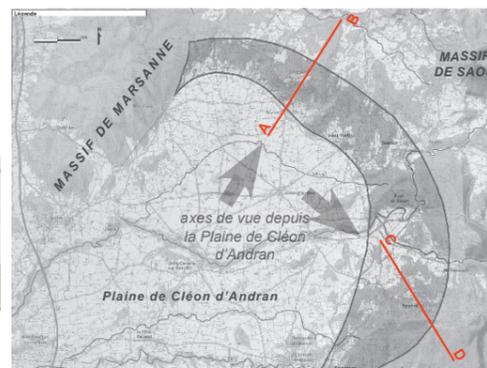
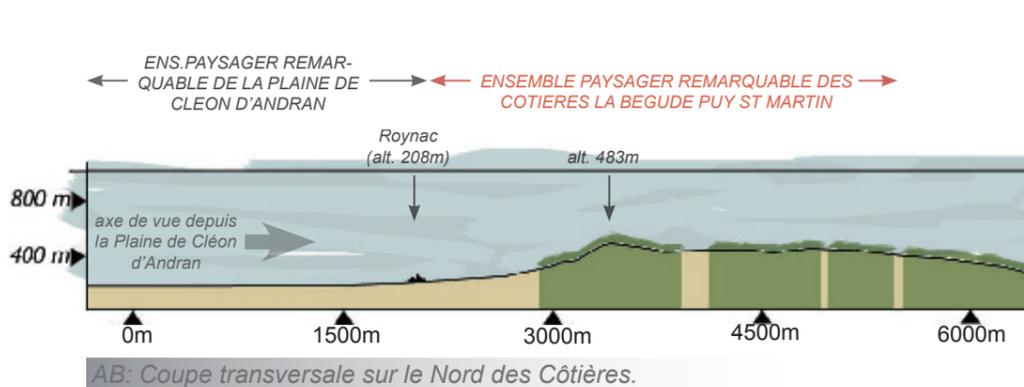
→ Sources : cartes topographiques à l'échelle 1/25 000ème, photographies, terrain,...

CROQUIS

■ Ils constituent un complément à la photographie car ils sont une interprétation du paysage. Ils doivent faire ressortir les caractères importants d'un paysage afin d'en éclaircir la lecture (ligne d'horizon, lignes structurantes, masse boisée, points d'appels visuels,...).

La mise en parallèle du bloc diagramme, des croquis et des photos permet de cumuler une vision distanciée globale du paysage et une vision de détail des composantes essentielles.

DES RELIEFS ORIENTES



Les coupes, ci-dessus, montrent les deux faces que présentent les Côtières de la Bégude Puy-St-Martin. On observe que les dénivellés les plus importants sont orientés du côté de la Plaine de Cléon d'Andran. C'est donc depuis la plaine qu'on peut observer des montagnes aux reliefs marqués, aux silhouettes souvent singulières, toutes différentes les unes des autres mais qui côtes à côtes forment un horizon montagneux continu.

DES VILLAGES ORIENTES

Les principaux villages de l'ensemble paysager sont implantés soit sur le flanc des montagnes (Pont de Barret, Puy-St-Martin, Eyzahut,...) soit en pied de coteau (Roynac, Manas,...) et sont tous orientés physiquement et visuellement vers l'ensemble paysager de la Plaine de Cléon d'Andran. Les champs de vision entre les deux ensembles paysagers sont donc intimement liés.



DES POINTS DE PASSAGE ENTRE LES RELIEFS



Depuis la Plaine de Cléon, les montagnes des Côtières forment, visuellement, un arc montagneux continu. Mais en réalité chaque montagne ou colline est bien différenciée, si bien qu'il existe souvent des points de passage physique entre elles, qui constituent des portes d'entrée vers d'autres ensembles paysagers. C'est le cas du Serre de Briesse et de la Montagne du Poët qui ménagent un porte sur le Pays de Bourdeaux. C'est le cas également, plus au Sud, avec la porte d'entrée vers le Pays de Dieulefit et ses collines.

Méthode

ETUDE DES REPERES VISUELS

INTERETS : comprendre la façon de s'orienter et de se repérer dans le paysage.

- Etudier les structures végétales et leurs formes.
- Etudier les formes du bâti et ses rôles en tant que marqueurs paysagers.
- Etudier les éléments construits jouant un rôle de repère visuel (pylône, château d'eau, éoliennes,...).

Outils

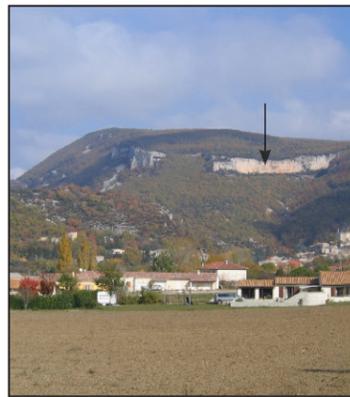
PHOTOGRAPHIES, VUES PANORAMIQUES LEGENDEES

- Les clichés peuvent être un préalable aux croquis car ils donnent une vision plus objective du territoire. Néanmoins, les légendes permettent de mettre le doigt sur des points particuliers (village, éolienne, axes de circulation,...).

CROQUIS

- Ce sont des croquis d'interprétation qui permettent de mettre en valeur certains caractères particuliers (ligne de crête bien lisible, silhouette d'un village, trame du parcellaire, repères visuels,...) au détriment d'autres moins importants pour la compréhension de l'organisation du territoire.

→ Sources : terrain, photographies.



Outre sa silhouette en cône qui en fait un repère paysager fort depuis la plaine de Cléon, la Montagne de Ste Euphémie (alt.601m) crée un arrière plan sur lequel se détachent toutes les structures paysagères de la plaine. On peut ainsi estimer une échelle de hauteur par «confrontation» de dimensions humaines (bâti, pylônes,...) et de dimensions moins humaines (les montagnes).

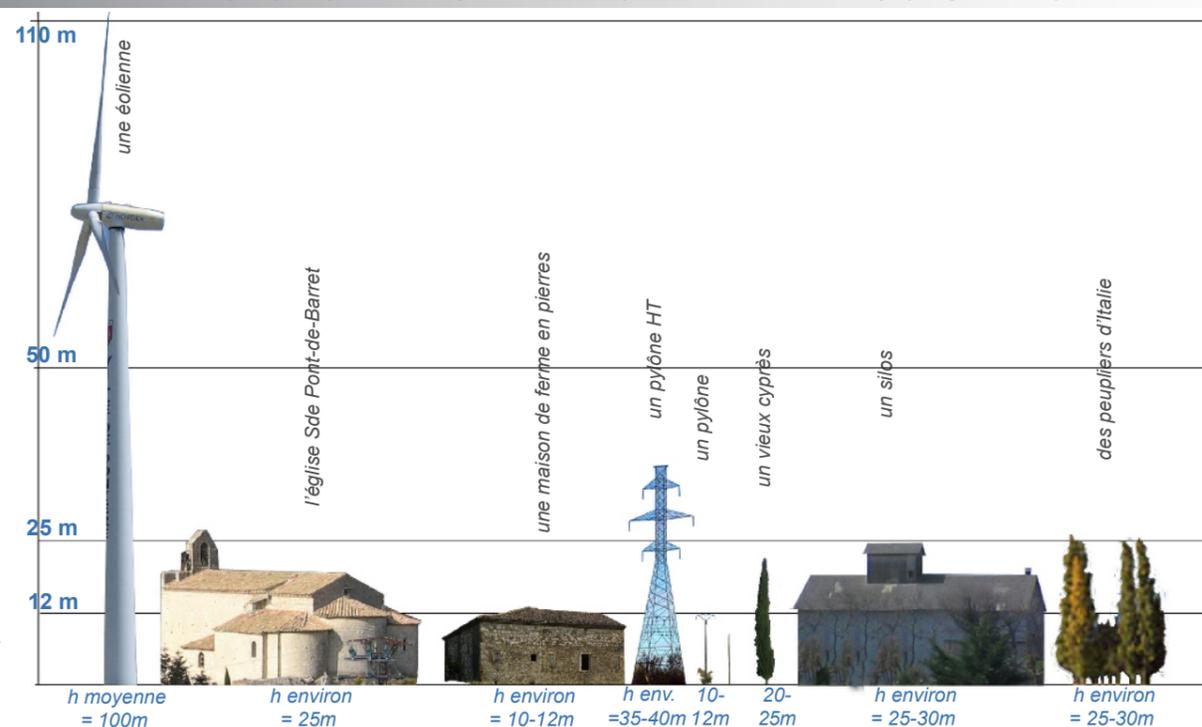
Une barre rocheuse peut introduire un nouvel élément dans le dessin d'une montagne, un nouveau repère visuel et par la même occasion une indication d'échelle.

L'échelle d'une montagne est beaucoup plus facile à saisir lorsqu'on peut la comparer avec celle d'un village et ses formes bâties «connues» (ici, Pont-de-Barret).

Toutes les structures végétales qui se détachent sur un fond montagneux en révèlent l'échelle, surtout lorsque ces structures végétales sont individualisées (peupliers colonnaires par exemple).

Le parcellaire agricole donne également à lire la profondeur du territoire (ici, dans l'épaisseur des Côtières) par un contraste entre un sol nu et travaillé et des boisements ou des arbres isolés.

Hauteurs relatives de quelques points de repères dans ou proches de l'ensemble paysager du Pays de Bourdeaux.



■ L'ECHELLE DE L'OBJET EOLIEN ?

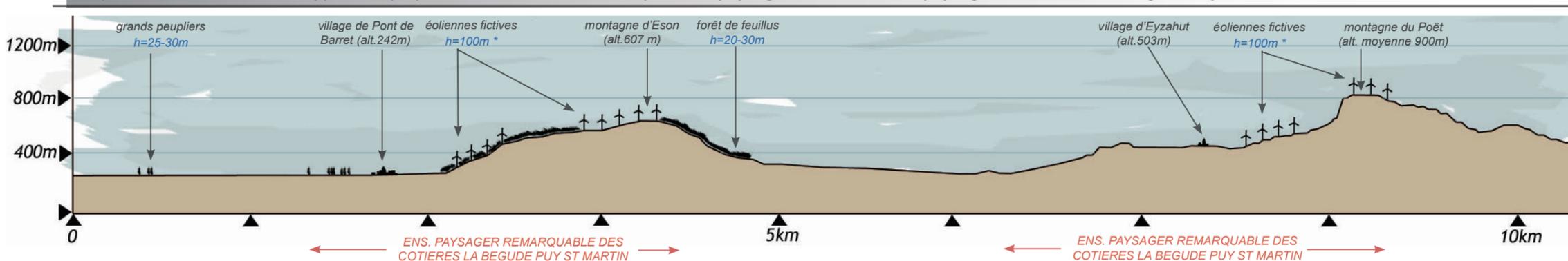
Cette échelle n'existe pas au sein de l'ensemble paysager. Les éléments construits les plus élevés concernent les pylônes et les mâts électriques, mais sont peu nombreux en comparaison, par exemple, de l'ensemble paysager remarquable de la Plaine de Cléon qui lui fait face.

Néanmoins, on peut considérer que toutes les échelles de hauteurs dans la plaine de Cléon font également partie du paysage des Côtières de la Bégude Puy-St-Martin, tant la proximité géographique et visuelle des deux ensembles paysagers est grande.

L'échelle du grand éolien fait donc déjà partie de certains champs de vision depuis les Côtières, car on perçoit les parcs de Montjoyer et de Marsanne.

* Les hauteurs des éoliennes de parcs éoliens existants, en construction ou fictifs, mentionnées dans toutes les fiches descriptives ne correspondent pas à la réalité. Il s'agit de la hauteur moyenne des éoliennes installées en 2007, dans le domaine du grand éolien terrestre, sachant qu'elle peut varier de 80 à 90m en bout de pâles à 130m voire 140m.

Coupe de terrain illustrant les rapports de proportions entre différentes composantes paysagères de l'ensemble paysager des Côtières La Bégude Puy-St-Martin, avec l'introduction de l'échelle éolienne.



Méthode

COMPARAISON D'ECHELLES

INTERETS : Commencer à percevoir une éventuelle cohabitation entre les repères auxquels nous sommes habitués et l'objet éolien.

■ Dimensionner les repères visuels existants et comparer leur hauteur.

■ Mesurer l'échelle de ces éléments les uns par rapport aux autres : structures végétales principales (haies, arbre isolé), structures bâties traditionnelles (maison, immeuble, église), repères ponctuels (château d'eau, tour, pylône, ouvrage d'art), reliefs caractéristiques (sommets marquant, butte) et l'objet éolien.

Outils

PHOTOGRAPHIES LEGENDEES COUPES DE TERRAIN

■ Coupes de terrain avec localisation de tous les repères verticaux significatifs.

■ Schémas des hauteurs relatives de quelques points de repères (en abscisses : photos des repères, en ordonnées : hauteurs en mètres).

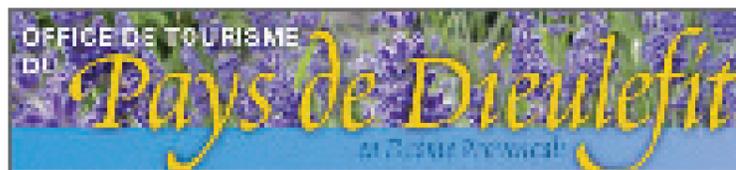
→ Sources : terrain, photographies, documentation technique, sites internet.

■ LE COTE DROME PROVENCALE

Comme dans beaucoup d'ensembles paysagers le côté «provençal» de la Drôme prend toujours beaucoup d'importance et en particulier la lavande et les rythmes des champs en plein floraison.

Le site internet de la commune de Puy-St-Martin dans les Côtières et celui du Pays de Dieulefit (auquel appartiennent la moitié des villages de l'ensemble des Côtières La Bégude Puy-St-Martin) utilisent l'image de la lavande pour illustrer leur première page et le titre de leur site.

Premières pages des sites internet Puysaintmartin.com et Pays de dieulefit.com



■ LE COTE PAYS DE DIEULEFIT

Les Côtières de la Bégude Puy-St-Martin constituant un ensemble paysager au sens géographique du terme, il n'existe pas de «Pays des Côtières» ou un tout autre ensemble regroupant toutes les communes concernées. C'est pourquoi ces dernières font parti de différents Pays aux identités plus ou moins marquées.

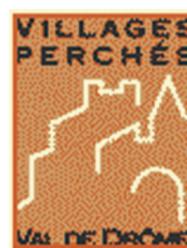
Les villages de Pont de Barret, Eyzahut, Manas, et Souspierre appartiennent par exemple au Pays de Dieulefit, Roynac au Pays de Marsanne et Rochebaudin est tourné vers le Pays de Bourdeaux.

Le Pays de Dieulefit communique beaucoup sur l'environnement naturel et les paysages des montagnes boisées; également sur les produits du terroir et bien évidemment sur la grande tradition de la poterie.

Quelques images empruntées au site Paysdedieulefit.com



■ DES VILLAGES PERCHES



Il existe de nombreux villages perchés en Drôme, dont la spécificité est d'être construits sur des hauteurs, autour d'un ancien château féodal. C'est le cas de Puy-St-Martin qui se situe sur les flancs des Côtières de la Bégude Puy-St-Martin. Pont de Barret n'est pas un village perché mais est également adossé à la montagne, tout comme la Touche, et ils sont orientés vers la Plaine de Cléon.

Le plan schématique du village de Puy-St-Martin

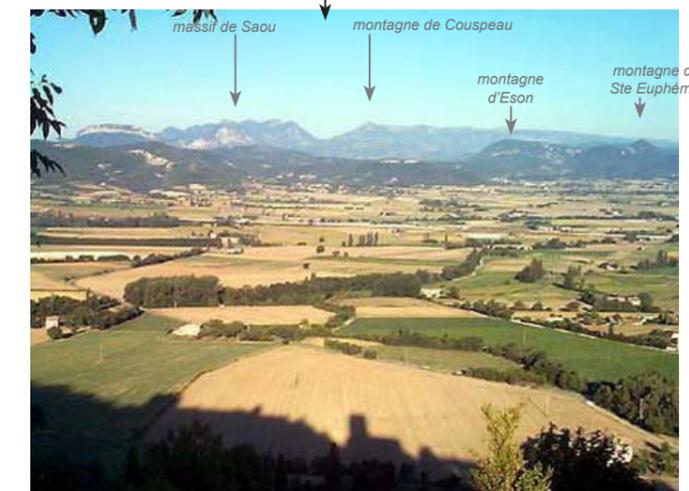
■ LE CADRE MONTAGNEUX REMARQUABLE

L'ensemble montagneux des Côtières de la Bégude Puy-St-Martin est souvent représenté depuis des points de vue en altitude afin que l'on visualise la chaîne montagneuse dans sa totalité et qu'à l'arrière plan on voit bien se profiler les montagnes de Saou et de Couspeau.



Photo empruntée au site internet du Syndicat d'Initiative de Puy-saint-Martin mettant l'accent sur un angle de vue remarquable

Photo empruntée au site internet de la Communauté de Communes du Pays de Marsanne



Le cliché, ci-dessus, montre le même angle de vue qui met en parallèle la Plaine de Cléon d'Andran, le centre des Côtières de la Bégude Puy-St-Martin (avec les sommets montagneux les plus singuliers: montagne d'Eson et de Ste Euphémie entre autre) et les montagnes de Saou et de Couspeau. Cet axe de vue est donc très important et concourt au caractère remarquable non seulement de l'ensemble paysager des Côtières, mais également à celui de la Plaine de Cléon d'Andran.

Méthode

QUELLE EST L'IMAGE DU PAYSAGE OU DU TERRITOIRE ETUDIE ?

INTERETS : Evaluer l'impact de l'éolien sur l'image d'un paysage. L'éolien est souvent le révélateur des qualités d'un paysage car les tensions autour de ces qualités paysagères ne sont jamais aussi importantes que lorsqu'on évoque l'apport de l'objet éolien.

■ Recenser les différentes visions et représentations des qualités d'un paysage au travers de la documentation touristique, de la littérature, de l'imagerie Internet.

■ Etudier les éventuelles différences de perception entre une vision «subjective» d'un paysage et des moyens de représentations qui seraient plus objectifs.

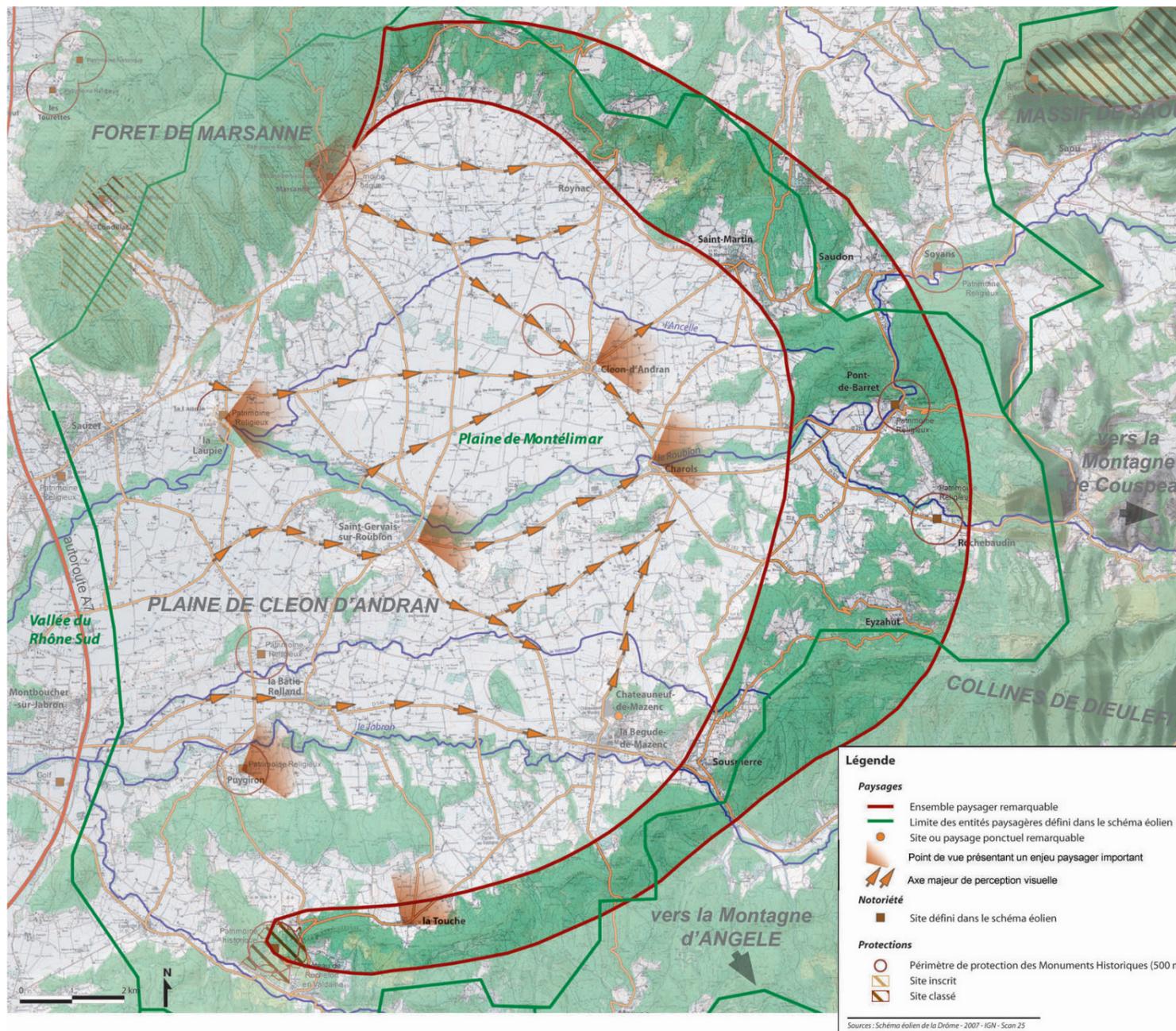
■ Evoquer les différents types de perceptions en fonction des publics (résidents permanents, vacanciers, résidences secondaires, populations rurale, urbaine).

Outils

TOUT SUPPORT PERMETTANT LA PROMOTION D'UN TERRITOIRE, D'UN PAYSAGE

■ Inventaire et analyse de l'iconographie relative à l'ensemble paysager.

→ Sources : dépliants, prospectus, guides touristiques, sites internet, cartes topographiques à l'échelle 1/25000ème, terrain, photographies.



Ci-dessus, vue de l'horizon montagneux formé par les Côtiers, le massif de Saou et les montagnes de Couspeau et d'Angèle. (Croquis depuis le St Félix à Marsanne).

Les principales sensibilités liées au caractère de remarquabilité de l'ensemble des Côtiers sont d'ordre paysager :

- SENSIBILITES PAYSAGERES :

On commence à percevoir la continuité de l'arc montagneux de l'ensemble paysager des Côtiers dès lors que l'on prend du recul. Cette perception n'est possible que lorsque l'on se trouve en dehors de l'ensemble paysager lui-même.

Toutefois, cette perception n'existe que depuis l'Ouest des Côtiers, depuis la Plaine de Cléon d'Andran jusqu'aux abords du massif de Marsanne, mais les points de vue sur l'arc montagneux sont très nombreux, aussi bien depuis les lieux de vie que depuis les axes de communication souvent rectilignes.

Néanmoins seule une partie de ces points de vue présente un caractère remarquable; celui-ci étant lié à la superposition visuelle de plusieurs plans paysagers montagneux emblématiques (le centre de l'arc des Côtiers - le massif de Saou - la montagne de Couspeau - la montagne d'Angèle). On peut ainsi déterminer un **horizon montagneux remarquable qu'il faudra préserver de la présence d'éléments verticaux de grande dimension.**

- SENSIBILITES PATRIMONIALES :

Elles sont d'ordre historique et religieux et concernent des éléments ponctuels (voir carte ci-contre). Les éléments de patrimoine de l'ensemble paysager des Côtiers ne lui confèrent pas, en tant que tel, de caractère remarquable mais contribuent néanmoins à l'enrichir du point de vue de son identité. Ils constituent également des points de vue à prendre impérativement en compte lors d'études paysagères.

Sensibilités patrimoniales (classements et protections des monuments et des sites) et paysagères de l'ensemble paysager.

Méthode

PERIMETRES ET SITES DE PROTECTION REGLEMENTAIRES

- Reporter les inventaires des monuments historiques classés et inscrits et leurs périmètres de protection.
- Reporter les inventaires des sites naturels inscrits et classés.
- Représenter les sensibilités paysagères (crête sensible, lisibilité d'une structure paysagère à conserver, boisement important dans la perception d'un site,...).
- Cartographier les points de vue présentant des enjeux paysagers importants (vue panoramique, site ou axe fréquenté, point de passage, site emblématique, point de vue incontournable...).

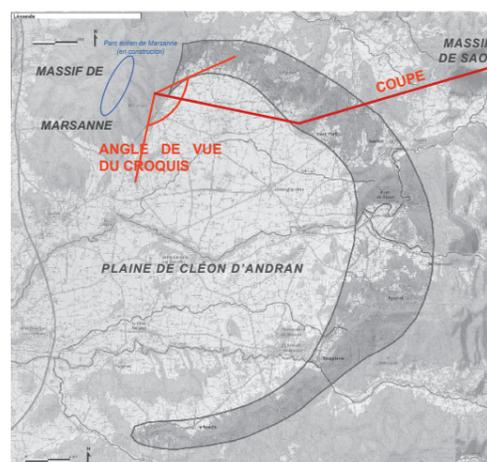
Outils

CARTE DES SENSIBILITES PATRIMONIALES ET PAYSAGERES

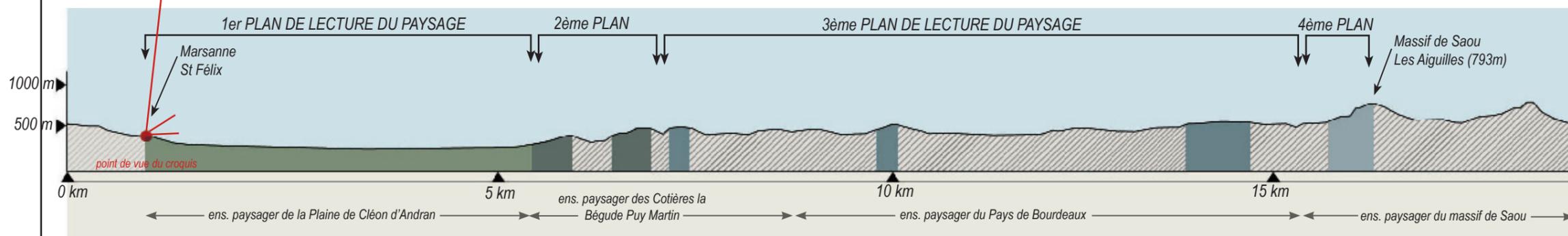
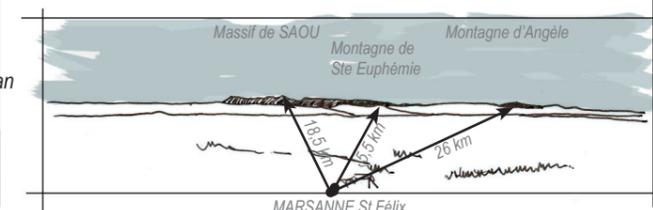
- Carte des sites de notoriété, des sensibilités paysagères, des points de vue à enjeux importants et des unités paysagères connues.
- ➔ Sources : dépliants, prospectus, guides touristiques, sites internet, base Mérimée du min. de la culture (sites inscrits et classés).

Ce point de vue est représentatif des champs de vision depuis la Plaine de Cléon d'Andran.

La vue en surplomb permet d'apprécier le paysage de la plaine avec beaucoup plus de recul et de détails et de le confronter à l'horizon montagneux des Côtiers de la Bégude Puy St Martin et des montagnes de Saou et de Couspeau.



Depuis le St Félix à Marsanne.



Coupe de terrain entre Marsanne (l'église St Félix) et le massif de Saou.

■ RÔLE DU PREMIER PLAN :

- L'ensemble paysager de la Plaine de Cléon occupe à lui seul tout le premier paysager.
- Ce premier commence à être remarquable car on le perçoit dans sa totalité depuis un point haut.
- La mosaïque des parcelles, les nombreuses lignes végétales et la trame paysagère sont lisibles d'un seul regard et c'est là qu'on prend la mesure de l'échelle et du dessin de la plaine.
- La coupe montre que le paysage de la plaine, donc du 1er plan, est perçu en totalité depuis les hauteurs de Marsanne, ce qui n'est pas vrai des plans suivants.
- Depuis ce point de vue, l'introduction d'un nouveau élément construit au sein du premier plan, doit donc être réalisée avec mesure et en respectant l'échelle de cette immense étendue composée d'une multitude de détails paysagers.

■ RÔLE DES 2ème, 3ème et 4ème PLANS :

- Les trois plans sont souvent perçus ensemble même si certains peuvent prendre le dessus sur d'autres (le 4ème composé par les sommets du massif de Saou).
- Ils constituent l'horizon et la toile de fond de la Plaine de Cléon
- Les éléments appartenant au 1er plan se détachent d'autant mieux des arrière plans que ceux-ci sont boisés, sombres et sans repère paysager apparent qui viendrait en concurrence avec ceux du 1er plan.
- Ces 2ème, 3ème et 4ème plans sont indissociables du paysage de la Plaine de Cléon car ceux sont eux qui lui confèrent son caractère d'ensemble paysager remarquable.
- L'objet éolien est donc incompatible avec le caractère remarquable commun à plusieurs ensembles paysagers (Plaine de Cléon, Côtiers de la Bégude Puy St Martin et Massif de Saou), en particulier lorsque ces trois ensembles paysagers se superposent visuellement, ce qui est le cas depuis ce point de vue.

Méthode

CHAMPS DE VISION ET PROFONDEURS DE CHAMP

INTERETS : Approcher objectivement le territoire perçu depuis les points de vue les plus sensibles définis précédemment et amorcer des préconisations quant à l'introduction de l'échelle de l'éolienne et de l'implantation d'un rythme.

■ Mettre en valeur les éléments structurants et essentiels dans la lisibilité du paysage.

■ Décomposer le champ de vision en plans de lecture et identifier le rôle de chacun d'entre eux.

■ Mettre en évidence la co-visibilité entre les éléments sensibles du paysage (site classé/inscrit, ligne de crête,...) et l'objet éolien, au sein d'un même champ de vision.

Outils

COUPES DE TERRAIN

■ Illustration graphique représentant la profondeur réelle du territoire, ce qui est perçu par rapport à la vision panoramique, et ce qui ne peut être perçu (fond de vallée, coteau,...).

Mesure de l'échelle des reliefs et de leur distance aux points de vue.

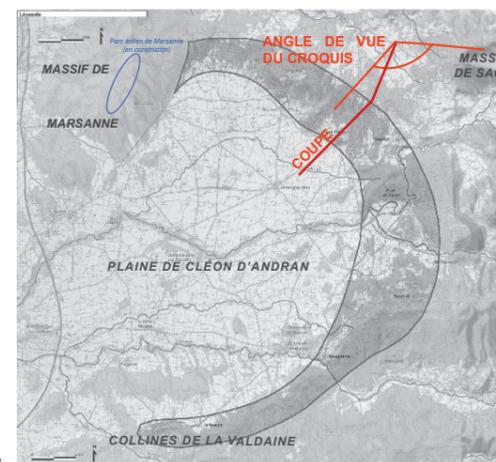
CROQUIS D'ANALYSE DU PAYSAGE

■ Croquis décomposant le point de vue en horizons successifs, montrant l'importance relative de chacun d'entre eux dans la perception générale du paysage.

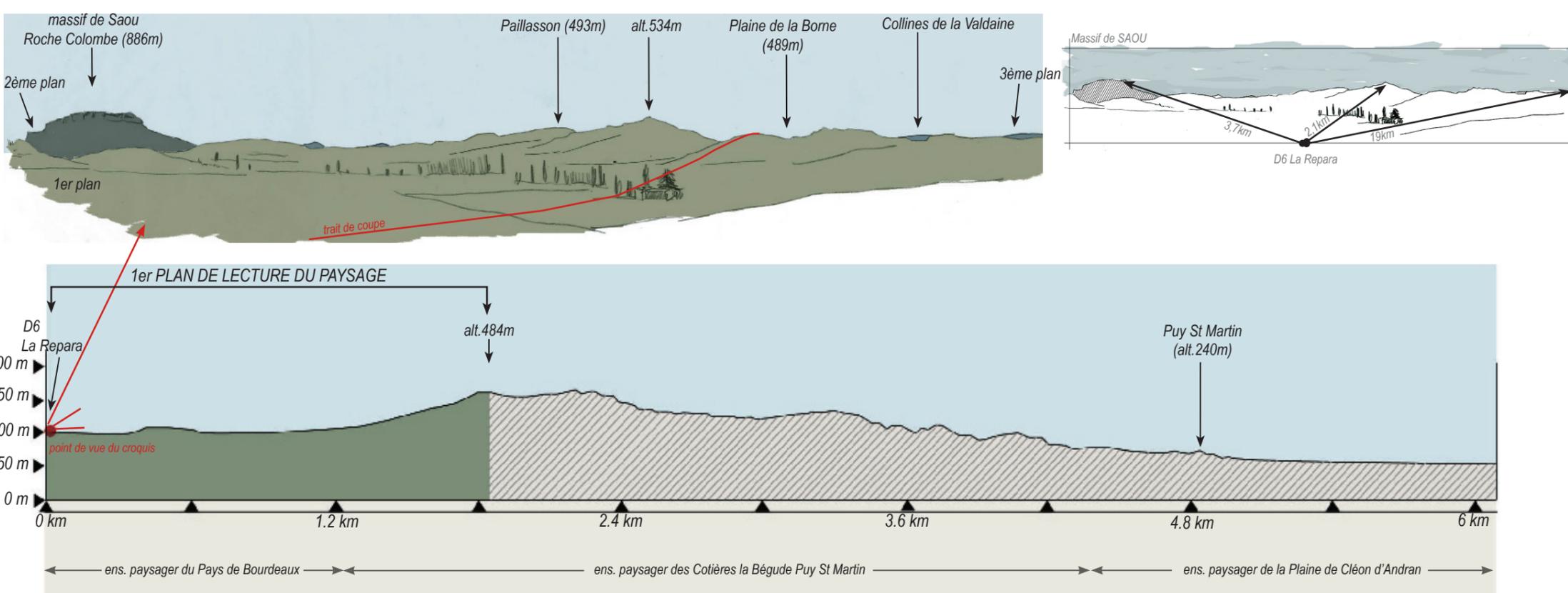
■ Début de préconisations quant à l'introduction de l'échelle de l'éolienne et de l'implantation d'un rythme.

→ Sources : photographies, terrain.

Ce point de vue est représentatif de la vision que l'on peut avoir des Côtieres de La Bégude Puy St Martin depuis le Nord et l'Est du territoire. On se rendra compte qu'il s'agit d'un axe de vue plus difficile pour apprécier le dessin et la continuité de l'arc montagneux. L'orientation privilégiée pour lire ces reliefs étant depuis la Plaine de Cléon d'Andran.



Depuis la Répara au Nord-Est des Côtieres.



Coupe de terrain entre La Répara, les Côtieres et la Plaine de Cléon.

■ CHAMPS DE VISION DEPUIS LE NORD-EST DES COTIERES :

- Depuis le Nord et l'Est des Côtieres on ne perçoit qu'un très vaste premier plan qui contraste peu avec les arrière plans, à l'exception de Roche Colombe, au second plan, qui s'impose par sa forme de « vaisseau » hors du commun. Tout au plus, on distingue les sommets des collines de la Valdaine qui laissent deviner l'existence de la Plaine de Cléon. On perçoit donc d'autant plus difficilement les Côtieres qu'on a du mal à lire la profondeur du territoire et que les dénivellés sont moins importants de ce côté des Côtieres.

- Le caractère remarquable de l'ensemble paysager des Côtieres de la Bégude Puy St Martin ne se lit donc ni depuis le Nord, ni depuis l'Est du territoire. Tout au plus, on perçoit une succession de collines.

Cependant la co-visibilité avec le massif de Saou existe bel et bien et les enjeux paysagers sont extrêmement forts vis-à-vis de ce massif à cause de l'aspect imposant de la Roche Colombe. Les enjeux paysagers par rapport aux Côtieres de la Bégude Puy St Martin sont donc limités dans ce bassin de vision, ce qui n'est pas le cas du massif de Saou. En revanche, l'implantation d'éoliennes de ce côté des Côtieres pourrait porter un grave préjudice aux vues depuis la Plaine de Cléon car les éoliennes devraient se détacher, non seulement, de la silhouette du massif de Saou, mais également des crêtes des Côtieres.

Méthode

CHAMPS DE VISION ET PROFONDEURS DE CHAMP

INTERETS : Approcher objectivement le territoire perçu depuis les points de vue les plus sensibles définis précédemment et amorcer des préconisations quant à l'introduction de l'échelle de l'éolienne et de l'implantation d'un rythme.

■ Mettre en valeur les éléments structurants et essentiels dans la lisibilité du paysage.

■ Décomposer le champ de vision en plans de lecture et identifier le rôle de chacun d'entre eux.

■ Mettre en évidence la co-visibilité entre les éléments sensibles du paysage (site classé/inscrit, ligne de crête,...) et l'objet éolien, au sein d'un même champ de vision.

Outils

COUPES DE TERRAIN

■ Illustration graphique représentant la profondeur réelle du territoire, ce qui est perçu par rapport à la vision panoramique, et ce qui ne peut être perçu (fond de vallée, coteau,...).

Mesure de l'échelle des reliefs et de leur distance aux points de vue.

CROQUIS D'ANALYSE DU PAYSAGE

■ Croquis décomposant le point de vue en horizons successifs, montrant l'importance relative de chacun d'entre eux dans la perception générale du paysage.

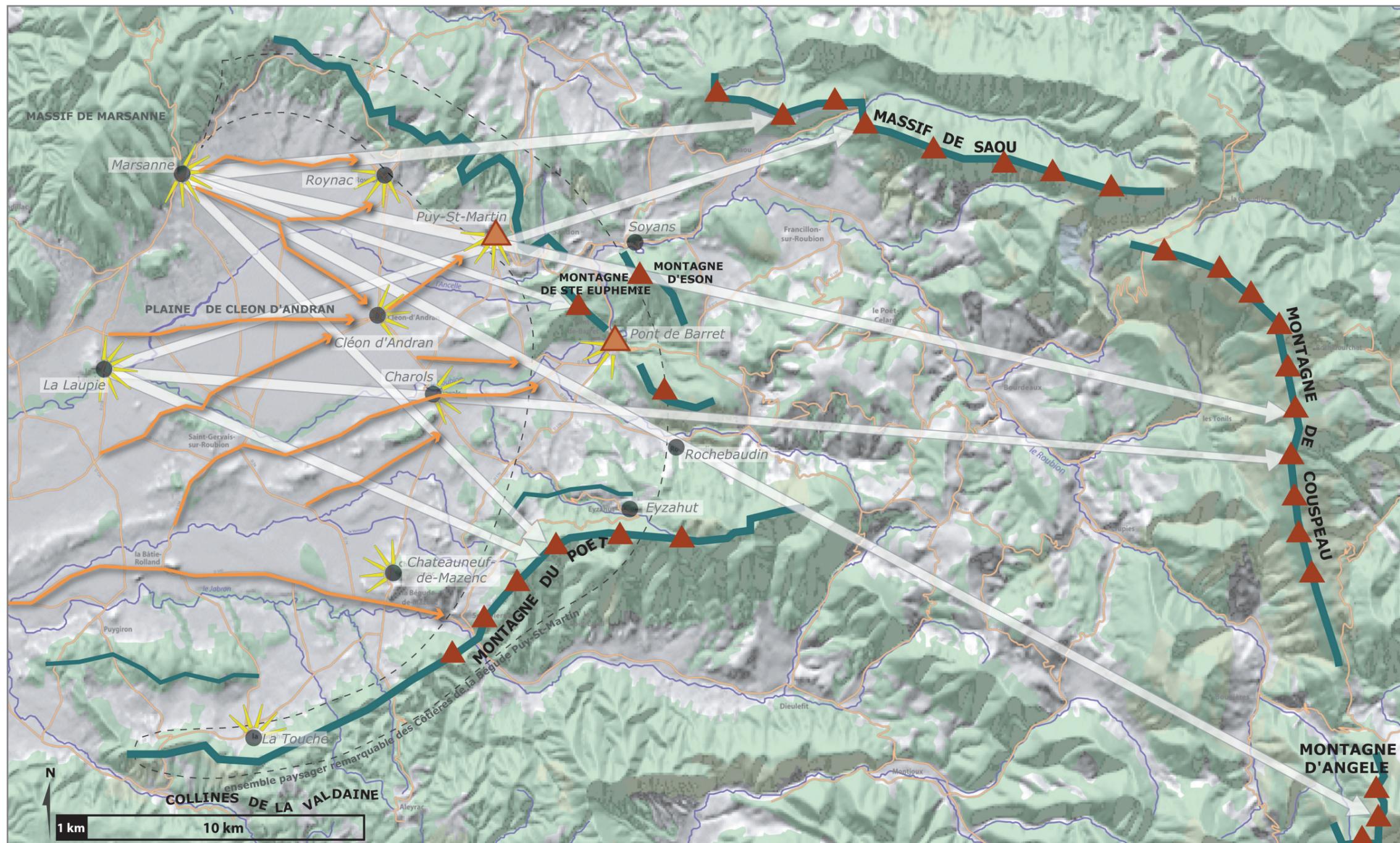
■ Début de préconisations quant à l'introduction de l'échelle de l'éolienne et de l'implantation d'un rythme.

→ Sources : photographies, terrain.

A la différence de beaucoup d'autres ensembles paysagers étudiés, il est important de noter que la carte, ci-dessous, ne traduit pas uniquement les champs de vision depuis l'ensemble paysager étudié, celui des Côtières.

Cette carte indique également de quelles façons l'ensemble paysager des Côtières est perçu depuis les ensembles paysagers environnants.

En effet, le caractère remarquable de l'ensemble paysager des Côtières n'étant pas perceptible depuis l'ensemble lui-même, il faut prendre du recul pour apprécier ce caractère remarquable et donc étudier les champs de vision depuis les ensembles paysagers en périphérie.



Carte des perceptions visuelles majeures de l'ensemble paysager des Côtières La Bégude Puy-Saint-Martin.

Méthode

PERCEPTIONS VISUELLES

INTERET : apprécier objectivement et matérialiser cartographiquement les perceptions visuelles majeures.

■ Mesurer l'étendue des champs de vision et leur profondeur, en fonction des points de vue à enjeux.

■ Mettre en valeur les éléments structurants dans la perception du paysage depuis ces points de vue.

Outils

CARTE LEGENDEE

■ Elle localise les points de vue présentant des enjeux paysagers importants.

■ Elle localise les éléments de paysage orientant la lecture du paysage (points d'appel, silhouette bâtie, boisements occultant,...).

■ Elle représente les lignes structurantes du relief (lignes de crêtes, plateau ou sommet marquant,...).

■ Elle représente la profondeur réelle du territoire perçu (même au delà des « limites » du territoire étudié).

→ Sources : photographies, terrain, carte au 1/25000ème



- SILHOUETTE BÂTI ET POINT D'APPEL VISUEL -

Les principaux points d'appel bâtis sont constitués par les villages situés à flanc de coteaux et dont les silhouettes se détachent depuis la Plaine de Cléon (seuls les villages de l'ensemble paysager des Côtières ont été représentés).



- POINT D'APPEL VISUEL MAJEUR -

Ce sont des points de repères formés par les massifs montagneux les plus élevés et/ou dont la morphologie particulière est facilement identifiable et attire l'oeil.



- CHAMP DE VISION (OUVERTURE ET DIRECTION) -

Il existe des champs de vision propres à chaque point de vue, néanmoins, on peut les regrouper en 2 grandes familles, qui présentent 2 types d'enjeux paysagers :

* Les champs de vision depuis les points de vue de l'ensemble paysager des Côtières sont tous orientés vers l'ensemble paysager de la Plaine de Cléon et celui du massif de Marsanne. Les enjeux paysagers sont donc étudiés dans les fiches descriptives de ces 2 ensembles paysagers.

* Les champs de vision depuis le massif de Marsanne ou depuis la Plaine de Cléon sont majoritairement orientés vers l'ensemble paysager des Côtières et plus loin vers le massif de Saou et le Pays de Bourdeaux (montagne de Couspeau).

Les enjeux paysagers liés à ces champs de vision sont très importants car ils donnent à voir un horizon montagneux que l'on peut qualifier de remarquable (un ensemble de montagnes aux altimétries croissantes, des silhouettes emblématiques, une proximité visuelle de tous les sommets montagneux).



- AXE MAJEUR DE PERCEPTION VISUELLE LIÉ AU CARACTÈRE REMARQUABLE -

Ce sont des routes qui proposent des champs de vision ouverts vers l'arc montagneux des Côtières, le massif de Saou et la montagne de Couspeau. La superposition visuelle de ces 3 massifs conférant un caractère remarquable aux vues depuis la Plaine de Cléon et le massif de Marsanne. Ce caractère remarquable est surtout lisible depuis la Plaine de Cléon.



- DIRECTION(S) PRINCIPALE(S) DU CHAMP DE VISION -



- LIGNE DE CRÊTE STRUCTURANTE -

L'arc montagneux formant l'ensemble paysager des Côtières constitue la première grande ligne de crête structurante des champs de vision depuis la Plaine de Cléon. Certaines lignes de crêtes constituent la ligne d'horizon et donc la limite des champs de vision; au-delà, le paysage n'est donc pas perceptible.



- AUTRE LIGNE DE RELIEF STRUCTURANTE -

Elles correspondent également à des lignes de relief mais ne marquent pas la ligne d'horizon, cependant, elles contribuent à délimiter des plans paysagers.

Méthode

PERCEPTIONS VISUELLES

INTERET : apprécier objectivement et matérialiser cartographiquement les perceptions visuelles majeures.

- Mesurer l'étendue des champs de vision et leur profondeur, en fonction des points de vue à enjeux.

- Mettre en valeur les éléments structurants dans la perception du paysage depuis ces points de vue.

Outils

CARTE LEGENDÉE

- Elle localise les points de vue présentant des enjeux paysagers importants.

- Elle localise les éléments de paysage orientant la lecture du paysage (points d'appel, silhouette bâtie, boisements occultant,...).

- Elle représente les lignes structurantes du relief (lignes de crêtes, plateau ou sommet marquant,...).

- Elle représente la profondeur réelle du territoire perçu (même au delà des «limites» du territoire étudié).

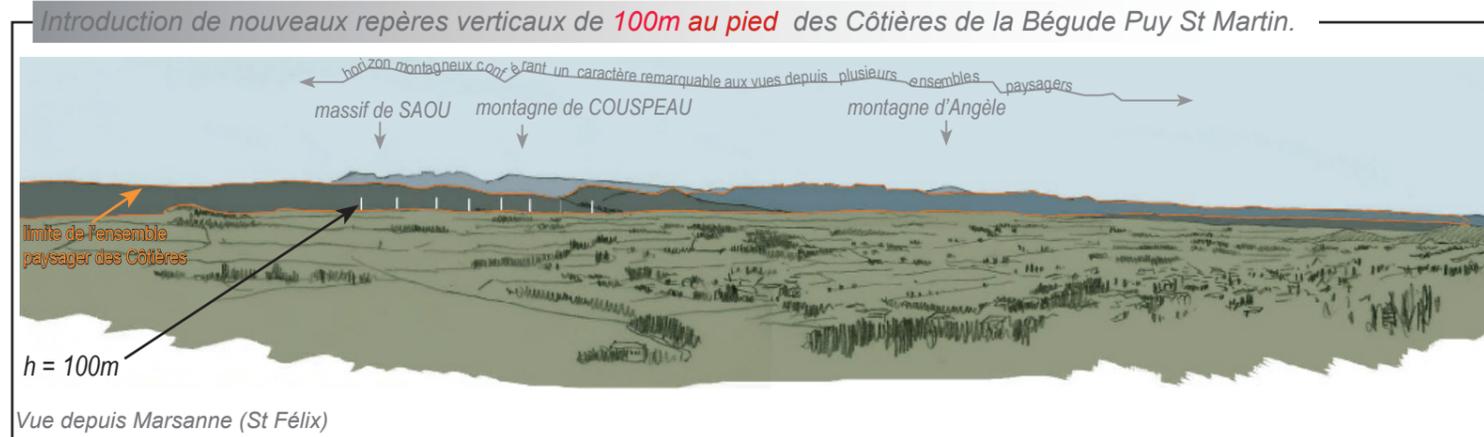
→ Sources : photographies, terrain, carte au 1/25000ème

CARACTERE REMARQUABLE et concordance avec l'éolien

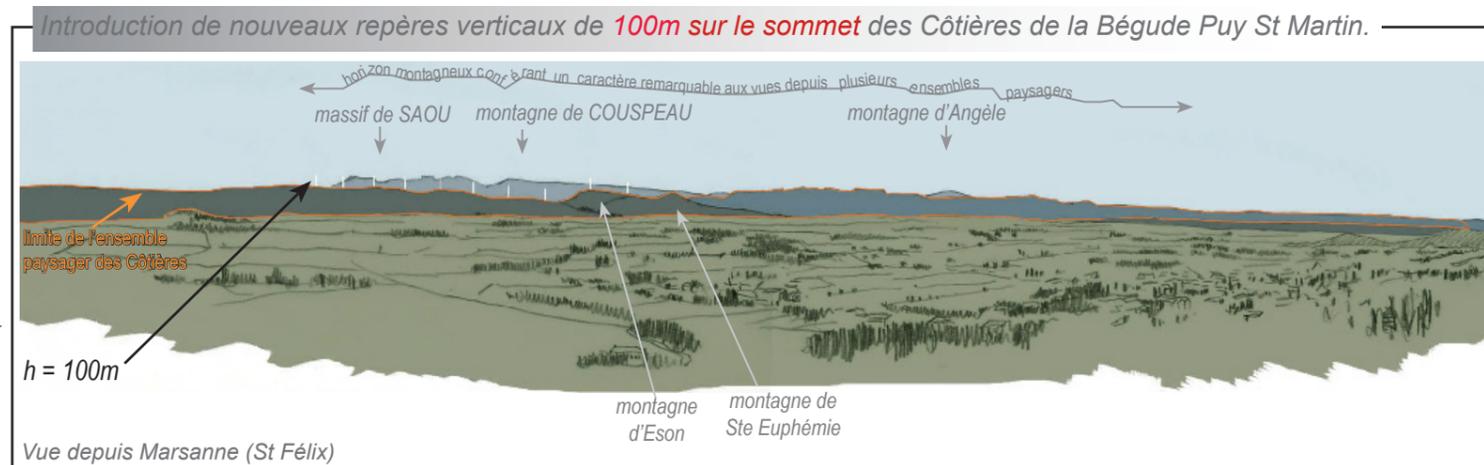
Introduction d'une nouvelle échelle verticale

Côtières La Bégude Puy-Saint-Martin

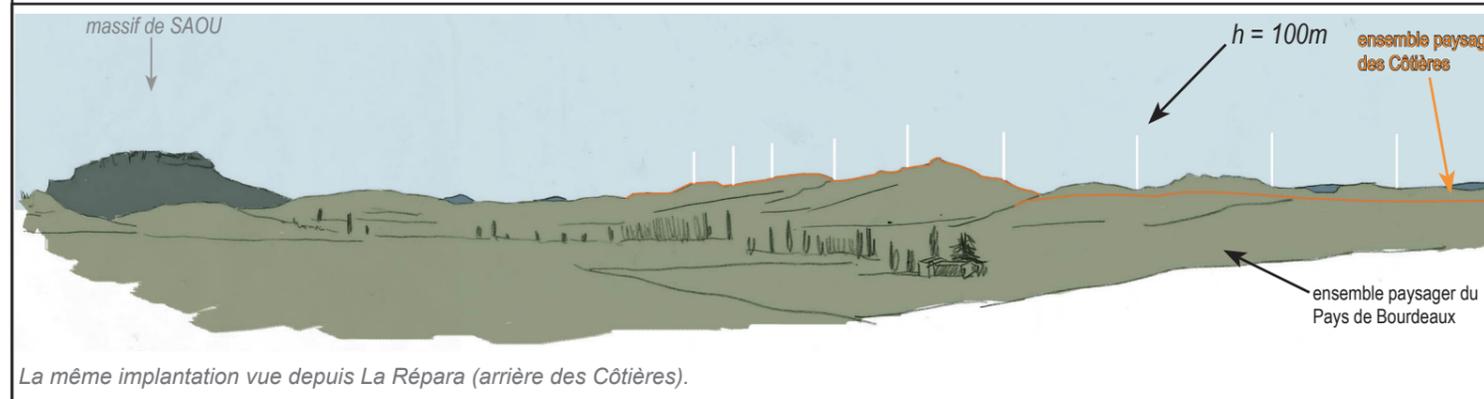
- Les repères de 100m au pied des Côtières s'en détacheront toujours du fait de leur couverture boisée sombre et homogène.
- Ces repères brouillent la gradation progressive et régulière entre les plans paysagers, car ils en viennent à créer un plan supplémentaire qui est de nature très différente.
- Ces repères affaiblissent les arrière-plans montagneux qui sont essentiels dans la définition du caractère remarquable de l'ensemble paysager.



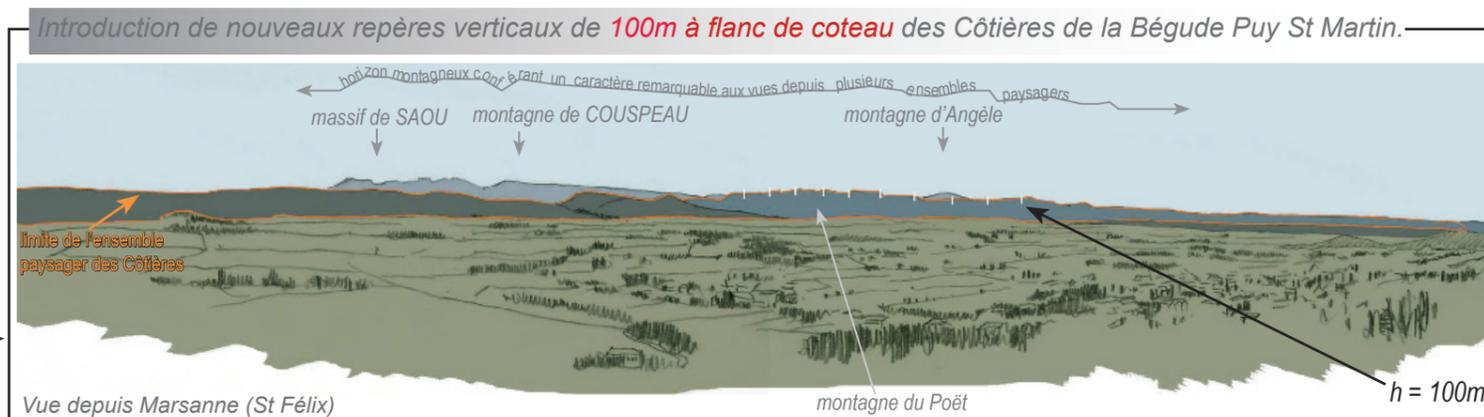
- Non seulement l'échelle de 100m écrase le plan paysager formé par les Côtières (montagnes d'Eson et de Ste Euphémie entre autres) mais brouille sensiblement la lecture des montagnes de Saou et Couspeau (le découpage de leurs silhouettes n'est pas clairement lisible).



- La même implantation vue depuis le Nord-Est des Côtières produirait une covisibilité avec le massif de Saou dommageable du point de vue de son échelle. Sa silhouette particulière n'emmergerait ainsi plus seule, de la ligne d'horizon et porterait atteinte à la valeur symbolique de cette montagne.



- Quelle que soit la position d'une échelle verticale de 100m au sommet des Côtières l'effet de brouillage des arrière-plans est le même (ici, la montagne d'Angèle).
- D'autre part, une localisation à flanc de coteau a une double influence: écrasement de l'échelle du plan qui supporte le repère vertical de 100m et en plus perturbation dans la perception des arrière-plans.



Méthode

SIMULATIONS THEORIQUES D'IMPLANTATIONS, APPRECIATION DES EFFETES VISUELS, DEDUCTIONS ET PRECONISATIONS

- Implanter des objets verticaux théoriques (bâtons blancs par exemple) dans un champ de vision présentant de forts enjeux paysagers.
- Apprécier les effets visuels produits, notamment la concurrence avec les caractères remarquables du paysage.
- Procéder ainsi par itérations et rechercher des implantations «judicieuses» qui respectent les bassins de vision et les profondeurs de champ particuliers liés à des sites sensibles, qui respectent les distances de retrait par rapport à un élément structurant du paysage (village perché, ligne de crête,...), qui respectent la capacité d'accueil du territoire par rapport à des parcs éoliens déjà implantés (effet cumulatif, rythme, distance,...).

Outils

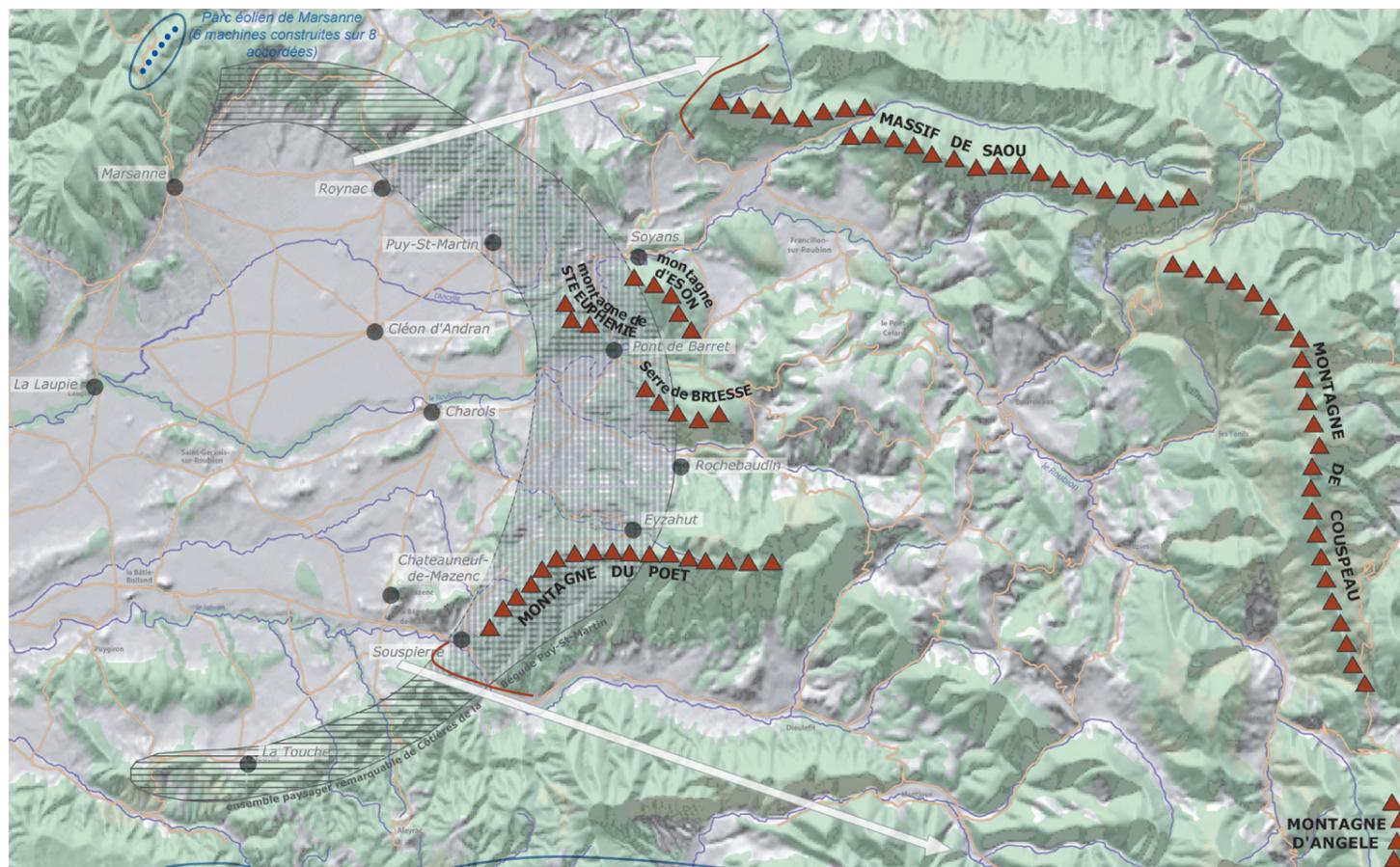
CROQUIS DE SIMULATIONS SUR LA BASE DES POINTS DE VUE A FORTS ENJEUX PAYSAGERS

- Simuler l'implantation de nouvelles éoliennes en fonction de la distance au point de vue, de la localisation sur tel ou tel plan de lecture du paysage.
- Etudier le rythme d'un parc éolien en fonction des parcs déjà constitués, des lignes structurantes du relief,...

SCHEMAS GENERAUX DE PRECONISATIONS

- Croquis de principe d'implantations types, non localisées géographiquement mais par rapport à un cas typique mis en valeur dans l'ensemble paysager (préconisations par rapport à un village en promontoire ou en fond de vallée, par rapport à un axe de vue,...).

→ Sources : photographies, terrain.



Carte des incompatibilités entre l'échelle éolienne et le caractère remarquable de l'ensemble paysager des Côtiers de La Bégude Puy-St-Martin.

■ Ce que dit le SCHEMA EOLIEN DE LA DROME

- Covisibilités:

Il faudra évaluer les covisibilités lointaines avec les zones en balcon (croissant tout autour de l'entité -nota: Plaine de Cléon d'Andran-) et l'arrière plan montagneux. La covisibilité la plus importante est celle avec la forêt de Saou, qu'il faut préserver de toute covisibilité proche (concurrence visuelle) ou lointaine (approche du site). **Le rapport d'échelle de la Forêt de Saou** avec le reste du paysage doit être gardé intact.

- Densité d'aménagement éolien:

Cette entité (nota: Plaine de Cléon et Côtiers de la Bégude Puy-St-Martin) possède déjà des parcs en co-visibilité (Montjoyer) ou des projets éoliens (le projet de Marsanne a été autorisé), **la densité de parcs est donc un des enjeux forts de cette entité. Le fait d'encadrer la plaine (nota: de Cléon d'Andran) de parcs amènerait une saturation visuelle et un effet de barrière** alors que **les collines sont déjà des limites visuelles fortes**. La notion d'aération entre les parcs doit être considérée.

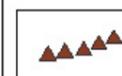
- Logique d'aménagement:

Eviter les concurrences visuelles avec la Forêt de Saou.

- Densité de parcs:

La densité de parcs doit être évaluée par rapport à la nécessité de respirations visuelles entre parcs: il faut laisser des espaces sans vue sur les éoliennes. Un calcul de visibilité tenant compte des parcs existants doit être fait pour savoir s'il est possible de trouver des zones permettant de maintenir ces respirations.

Incompatibilité entre le caractère remarquable de l'ensemble paysager et l'éolien:



MASSIFS SE DEMARQUANT PAR LEUR HAUTEUR ET LEUR SILHOUETTE SINGULIERE. ILS APPARTIENNENT OU NON A L'ENSEMBLE PAYSAGER ET LUI CONFERENT UN CARACTERE REMARQUABLE

Ces points de repères ne peuvent pas accueillir d'éoliennes sans risque de banalisation du paysage et d'atteinte aux éléments identitaires du Pays de Bourdeaux. On proscrit également l'implantation d'éoliennes entre les principaux points de découverte du paysage (points de vue particuliers, lieux de vie, routes principales) et ces éléments marqueurs du paysage.

Au sein de l'ensemble paysager, c'est le cœur de l'arc montagneux qui lui confère un caractère remarquable (montagnes d'Eson et de Ste Euphémie, Serre de Briesse et Montagne du Poët).

Les grandes montagnes remarquables (massif de Saou, montagnes de Couspeau et d'Angèle) au delà de l'ensemble paysager contribuent à renforcer grandement le caractère remarquable de l'ensemble pay-



PERIMETRE D'INFLUENCE VISUELLE DES ELEMENTS DE PAYSAGE REMARQUABLES

L'implantation d'éoliennes dans cette zone est à exclure sous peine d'interférence des éoliennes dans les champs de vision entre l'observateur et les points



ANGLE DE VISION REMARQUABLE DEPUIS LA PLAINE DE CLEON D'ANDRAN

Cet angle de vision s'appuie au Nord sur le massif de Saou et au Sud par la montagne du Poët.

L'implantation d'éoliennes dans l'ensemble paysager des Côtiers et dans ce bassin de vision est incompatible avec le caractère remarquable de l'ensemble paysager: les éoliennes auraient une trop forte influence visuelle sur les sommets montagneux qui confèrent un caractère remarquable à l'ensemble paysager.



COVISIBILITE DEFAVORABLE AVEC LES ENSEMBLES EOLIENS EXISTANTS

L'implantation d'éoliennes dans cette zone est à exclure sous peine de banalisation des paysages et de constitution d'un horizon éolien avec les parcs existants (Marsanne, Roussas et Montjoyer).

Méthode

L'ENSEMBLE PAYSAGER EST INVENTORIE COMME «ENSEMBLE PAYSAGER REMARQUABLE» PAR LA DIREN

INTERET : identifier ce qui fait «le(s) caractère(s)» du territoire étudié, croiser ces facteurs avec les données liées à l'éolien et définir la concordance ou non avec l'élément éolien.

■ Définir les critères de remarquabilité de l'ensemble paysager selon son relief, sa morphologie, ses moyens de découverte, de sa reconnaissance sociale et des perceptions visuelles qu'il offre sur lui-même ou sur d'autres ensembles paysagers.

Outils

CARTE DES ZONES D'EXCLUSION DE L'EOLIEN

■ Cartographie des zones dans lesquelles il y a incompatibilité entre l'éolien et ce qui confère le ou les caractères remarquable(s) au territoire étudié.

→ Sources : Schéma éolien de la Drôme, Atlas de l'environnement en Rhône-Alpes (DIREN), cartes topographiques au 1-25000ème. terrain, photographies.